

Le Collège des langues : pour aller plus loin dès la première année de licence

Le Collège des Langues est destiné à aiguïser la curiosité intellectuelle des étudiants de Licence. Il propose, à un rythme de 2 heures par semaine, des enseignements complémentaires à ceux qui sont dispensés dans les parcours ordinaires.

S'inscrire au Collège des Langues permet de participer à des séminaires de discussion et d'assister à des conférences qui ont été conçus pour enrichir le socle de connaissances des étudiants, ainsi que pour améliorer leur culture générale, leur sens de l'analyse et leur aptitude à l'argumentation, nécessaires à la préparation des concours de l'enseignement, quels qu'ils soient, ainsi qu'à l'insertion dans le monde professionnel.

Grâce à l'effectif réduit de ses promotions, il vise également à être un lieu de contacts et d'échanges entre étudiant.es et enseignants, ainsi qu'à favoriser une ouverture progressive vers le monde professionnel.

Le programme

La formation au Collège des Langues est conçue pour durer trois ans, qui se déclinent en trois thèmes principaux :

« Compréhension du monde contemporain et de l'environnement culturel », en 1ère année (semestre 2)

« Langues et arts » et « Histoire des idées » en 2è année et 3è année.

Conditions d'admission

Il est ouvert à tout étudiant inscrit en Licence LLCER ou LEA.

L'admission au Collège des Langues se fait en 1ère année (au cours du semestre 1 pour le semestre 2), sur la base d'un dossier de candidature comportant notamment les résultats du Baccalauréat.

Les étudiants de deuxième année qui n'ont pas suivi le Collège des langues en 2017-2018 peuvent candidater pour le rejoindre cette année.

Candidatures

Télécharger le formulaire ci-contre.

Contact

Stéphanie Bory

Responsable du Collège des langues



Documents à télécharger

Présentation du Collège des langues

Dossier de candidature 2018-2019

Programme du semestre 3

Programme du semestre 4

Actualités

Conférence | La crise catalane, entre le droit et la politique

28 mai 2018

Ouverture des inscriptions au Collège des Langues : pour aller + loin dès la première année de licence

1 septembre 2018

Mise à jour : 21 décembre 2018